



Feucherolles, le 14 novembre 2023

Destinataires:

Président(e)s de clubs

Objet: Raquettes F.F.T. 2024

Epreuve féminine par équipes Réservée aux joueuses non classées jusqu'à 30/4

Cher(e)s Président(e)s,

La FFT a souhaité mettre à l'honneur la **phase club** des Raquettes FFT. Nous souhaitons que cette phase vous permette de fédérer vos joueuses et leur fasse « goûter » au plus vite aux joies d'une compétition ludique où règne le bon esprit. Nous vous proposons de l'organiser dès maintenant.

Pour rappel, vous pouvez inviter des **non-licenciées** à participer à cette 1^{ère} étape.

ORGANISATION:

- 1- **INSCRIPTION DES EQUIPES** (avant le 12 janvier 2024)
 - Envoi de la fiche d'inscription Les clubs s'inscrivent directement auprès du Comité départemental (voir bulletin ci-joint). Vous pouvez saisir les informations directement sur la fiche d'inscription, l'enregistrer et la retourner auprès de Christelle HERBERT (christelle.herbert@ftt.fr)
 - ➤ Chaque club inscrivant au moins une équipe (et au maximum 2) s'acquittera d'un droit d'inscription de 20 € par club. Paiement par virement ou chèque.
 - Toutes les participantes des éditions précédentes peuvent se réinscrire. (Sauf les 4 joueuses de l'équipe de l'U.S Marly le Roi qui ont participé à la phase finale à Saint Malo en septembre 2023).
- 2- PHASE CLUB (jusqu'au 1^{er} février 2024)
- 3- PHASE COMITE Retour de la liste des joueuses (au plus tard le 1er février 2024)
 - Tenir compte du classement mensuel d'octobre 2023.
 - Renvoi de la fiche équipe complétée. Vous pouvez saisir les informations directement sur la fiche d'inscription, l'enregistrer et le renvoyer par mail. Le retour par courrier est facultatif.
 - Il y aura deux phases : le tableau principal, puis le tableau de la consolante avec un format identique à celui des Yvelinoises. Ainsi chaque équipe jouera au moins 2 matchs.



- ➤ Equipe de 4 joueuses (2 simples et un double) licenciées en 2024 + 1 remplaçante maximum Indiquer la Capitaine parmi les 4 joueuses « titulaires ».
- Animation sportive non homologuée strictement réservée aux joueuses de 18 ans et plus NC, 40, 30/5 et 30/4, et n'ayant jamais été classée 30/3 ou mieux.
- Participation possible de 2 joueuses âgées de 15 à 18 ans (nées entre 2006 et 2008).
- La remplaçante, si besoin, aura un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée.
- Les rencontres se jouent en **1 set gagnant** avec jeu décisif à 6/6; à 40A, les avantages sont joués.
- Nouveauté 2024 : Les balles utilisées sont des balles traditionnelles.

ATTENTION:

- La phase club devra impérativement être terminée avant le 1er février 2024.
- Pour <u>la phase Comité</u>, l'animation sportive des « Raquettes F.F.T.» se tiendra de mars 2024 à début juin 2024.
- ➤ Une phase Ligue Ile de France, avec l'équipe vainqueur du Comité des Yvelines, se tiendra lors d'un week-end fin juin 2024. Enfin, <u>la phase nationale</u> se déroulera courant septembre 2024 au ANGERS Tennis Club.

Le règlement sera téléchargeable et imprimable via le site du Comité : https://tennis-idf.fr/yvelines/, cliquer sur « COMPÉTITION » puis « Raquettes FFT ».

Si vous souhaitez plus de renseignements, je suis à votre disposition (06.15.15.06.57).

Dans l'attente de vous revoir, recevez, Cher(e)s Président(e)s, mes amitiés sportives.

Lise BRIZARD

Présidente de la Commission du Tennis Féminin

P.J.: Règlement

<u>Copie</u>: Francis EVEILLARD – Président du Comité